

Déclaration liminaire

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel

du 4 mars 2020

Monsieur le Président,

Nous débutons ce premier CHSCTM de l'année 2020, dans une situation médiatique particulière, qui crée de nombreuses inquiétudes dans la population et en particulier pour vos agents.

Ceux-ci sont en attente perpétuelle d'informations et de consignes non contradictoires, un recensement des personnes à risques est-il envisagé rapidement dans nos structures ?

Nous vous demandons de traiter le point IV en tout début de séance et nous déplorons que le Secrétaire général adjoint n'ait pu se libérer ce matin. Nous avons de nombreux questionnements qui remontent du terrain sur le sujet, si le contenu ne répond pas à nos attentes, nous demanderons la convocation d'un CHSCTM exceptionnel.

Au vue de l'importance de cette actualité, si nous n'avons pas le temps de traiter convenablement les autres points à l'ordre du jour, nous demanderons une nouvelle réunion afin d'y consacrer le temps nécessaire et d'avoir un suivi satisfaisant sur les sujets abordés lors des derniers CHSCTM.

Je vous remercie de votre écoute.

